

Motion au nom du Groupe PLR et Indépendants de centre droite :

Pour une mobilité multimodale cohérente et planifiée assurant la sécurité des usagers à Bourg-en-Lavaux

La commune de Bourg-en-Lavaux, de par sa topographie, nous incite à ne pas opposer les différents modes de transports et approches de la mobilité. Un réseau cohérent doit être promu en garantissant les liaisons entre villages et communes avoisinantes.

De par son caractère éminemment touristique, notre commune accueille, en particulier, un grand nombre de piétons et des cyclistes.

C'est donc l'ensemble de ces éléments qu'il y a lieu de considérer lors de l'étude de projets tels qu'aménagements de trottoirs, réfection de routes, passages piétons, pistes cyclables, etc.

Par la présente motion, nous demandons à la Municipalité de présenter au Conseil Communal, dans un délai raisonnable et dans le respect du règlement du Conseil Communal, une étude globale du réseau tant routier que piéton, cyclable et considérant les connexions avec les gares CFF et les ports CGN. L'étude devrait couvrir l'état existant du réseau, les travaux qui devraient être effectués et les infrastructures à prévoir selon de critères de priorités objectifs, tout en étudiant des voies et possibilités alternatives (propositions de diverses variantes); des estimations financières doivent également être mentionnées.

Ainsi, le Conseil Communal pourra prendre des décisions efficaces, en ayant connaissance de la globalité de la situation et selon un plan d'investissement raisonnable.

Date :

Signatures :